

Réduction du déficit public grâce aux entrées fiscales

Sans avoir encore pris en compte le coût du plan d'investissement et du revenu d'engagement, la hausse des entrées fiscales devrait permettre de réduire la dette publique, ainsi que le déficit public.

Les entrées fiscales pour combler la dette

Le 22 septembre 2021, le gouvernement doit présenter son projet de loi de finances (PLF) en conseil des ministres. Pendant l'été 2021, depuis la fin des restrictions sanitaires, l'économie française s'est relancée, grâce à la croissance et à l'emploi. Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, précise que le gouvernement ne va « pas dépenser l'intégralité des fruits de la croissance, une partie allant à la baisse de la dette ». Normalement, le gouvernement devrait présenter au Haut conseil pour les finances publiques des chiffres sur la croissance meilleures que ceux initialement prévus, c'est-à-dire plus de 6%.

Selon Bercy, les recettes fiscales ont apporté de bon résultats. Il s'agit de la TVA, de l'impôt sur le revenu (IR) et de l'impôt sur les sociétés (IS). Pour le journal Les Echos, les cotisations sociales sont également concernées, la reprise alimentant les caisses de la sécurité sociale. Pourtant, malgré les bons chiffres de la reprise économique française, le taux des prélèvements obligatoires devrait passer de 44,5% du PIB en 2020, à 43,5% en 2022, contre 43,7% en 2021.

Réduction du déficit public

La dette publique est passée de 97,5% du PIB avant la crise sanitaire et économique, en 2019, à 115% du PIB en 2020. En 2021, les prévisions indiquent que la dette publique s'élève à 116% du PIB, mais à partir de 2022, ce chiffre devrait revenir à la baisse à 114% du PIB en 2022. Le déficit public, lui, devrait se rapprocher de son taux d'avant crise (-3,1% du PIB en 2019) après avoir atteint un niveau record en 2020 (-9,1% du PIB). Le déficit est attendu à 8,4% du PIB fin 2021, soit un point de moins que les prévisions de juillet 2021. Il pourrait atteindre 4,8% du PIB en 2022, contre 5,3% annoncé en juillet 2021.

Ces chiffres ont vocation à évoluer car les coûts du revenu d'engagement et du plan d'investissement n'ont pas été intégrés au calcul de ces données. Mais d'après Bruno Le Maire, le déficit sera inférieur aux prévisions de juillet 2021, puisqu'une partie des recettes fiscales et sociales de l'été 2021 servira à combler la dette publique.